

PRISMAFLEX INTERNATIONAL

Société anonyme au capital de 2.631.196 €
Siège social à Haute Rivoire (69610), 309 Route de LYON CS 50001, Lieudit la Boury

345 166 425 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2019

AUTORISATIONS FINANCIERES ET DELEGATIONS DE COMPETENCE

En application de la recommandation AMF 2012-05, nous vous présentons ci-dessous les autorisations financières et les délégations de compétences :

- en vigueur à ce jour ;
- dont le renouvellement est proposé à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 septembre 2019.

Autorisations financières et délégations de compétence en vigueur

ASSEMBLEE	NATURE DES AUTORISATIONS ET DELEGATIONS	EXPIRATION
	Emission de titres de capital :	
29.09.2017 (11 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil pour émettre des actions ou autres valeurs mobilières (maintien du droit préférentiel de souscription) - Plafond : 1.500.000 €	28.11.2019
29.09.2017 (12 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil pour émettre, par des offres au public, des actions ou autres valeurs mobilières (suppression du droit préférentiel de souscription) - Plafond : 1.500.000 € en actions et 5.000.000 € en obligations ou autres valeurs	28.11.2019
29.09.2017 (13 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil pour émettre, par placement privé, des actions ou autres valeurs mobilières - Plafond : 1.500.000 €	28.11.2019
29.09.2017 (16 ^{ème} résolution)	Faculté d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	28.11.2019

29.09.2017 (14 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration aux fins de décider l'augmentation de capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	28.11.2019
29.09.2017 (17 ^{ème} résolution)	Plafond global des augmentations de capital visées aux résolutions qui précèdent : 1.500.000 € de valeur nominale	
Rachat et annulation d'actions :		
28.09.2018 (5 ^{ème} résolution)	Autorisation au Conseil pour opérer sur les actions de la société	28.03.2020
28.09.2018 (6 ^{ème} résolution)	Autorisation au Conseil pour réduire le capital social	28.03.2020
Emissions réservées aux salariés et dirigeants		
29.09.2017 (9 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour attribuer des actions gratuites	29.11.2020
29.09.2017 (10 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour consentir des options de souscription d'actions	29.11.2020
29.09.2017 (15 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social en faveur des salariés adhérents à un PEE (article L.225-129-6, alinéa 1 du Code de commerce)	28.11.2019

Au cours de l'exercice écoulé, aucune délégation de pouvoirs ou de compétence accordée au Conseil d'administration n'a été mise en œuvre lors de l'exercice clos le 31 mars 2019.

Autorisations financières et délégations dont le renouvellement est proposé à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 septembre 2019.

ASSEMBLEE	NATURE DES AUTORISATIONS ET DELEGATIONS	EXPIRATION
Emission de titres de capital :		
30.09.2019 (10 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil pour émettre des actions ou autres valeurs mobilières (maintien du droit préférentiel de souscription) - Plafond : 1.500.000 €	30.11.2021 (26 mois)
30.09.2019 (11 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil pour émettre, par des offres au public, des actions ou autres valeurs mobilières (suppression du droit préférentiel de souscription) - Plafond : 1.500.000 € en actions et 5.000.000 € en obligations ou autres valeurs	30.11.2021 (26 mois)

30.09.2019 (12 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil pour émettre, par placement privé, des actions ou autres valeurs mobilières - Plafond : 1.500.000 €	30.11.2021 (26 mois)
30.09.2019 (14 ^{ème} résolution)	Faculté d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	30.11.2021 (26 mois)
30.09.2019 (13 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration aux fins de décider l'augmentation de capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	30.11.2021 (26 mois)
30.09.2019 (16 ^{ème} résolution)	Plafond global des augmentations de capital visées aux résolutions qui précèdent : 1.500.000 € de valeur nominale	
	Rachat et annulations d'actions :	
30.09.2019 (8 ^{ème} résolution)	Autorisation au Conseil pour opérer sur les actions de la société	30.03.2021 (18 mois)
30.09.2019 (9 ^{ème} résolution)	Autorisation au Conseil pour réduire le capital social	30.03.2021 (18 mois)
	Emissions réservées aux salariés et dirigeants	
30.09.2019 (17 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour attribuer des actions gratuites	30.11.2022 (38 mois)
30.09.2019 (15 ^{ème} résolution)	Délégation de compétence au conseil pour augmenter le capital social en faveur des salariés adhérents à un PEE (L. 225-129-6, alinéa 1)	30.11.2021 (26 mois)